



Les abus et les fraudes, non merci!



Le réseau FADOQ, le CSSS Cavendish et la Sûreté du Québec mènent un vaste projet de sensibilisation et de prévention

Par Sophie Gagnon

La méconnaissance et les tabous sont des terrains fertiles aux abus et aux fraudes, auxquels les aînés sont particulièrement vulnérables. Pour briser ce cycle, le réseau FADOQ, le CSSS Cavendish et la Sûreté du Québec mènent un vaste projet de sensibilisation et de prévention, consistant à développer des outils clés en main qui serviront à la tenue d'ateliers offerts aux

personnes de 50 ans et plus partout dans la province.

Le lancement de cette boîte à outils est prévu en octobre. Mais, de mars à mai, le matériel sera d'abord testé dans deux régions, le réseau FADOQ – Région Île de Montréal et le réseau FADOQ – Région Saguenay, Lac-Saint-Jean, Ungava. Une douzaine d'ateliers auront lieu dans ces deux sites pilotes.

Ces ateliers seront animés par des bénévoles aînés de ces deux régions, accompagnés d'un agent de la Sûreté du Québec. Ils se dérouleront devant un maximum d'aînés, dans des lieux et des contextes aussi différents que possible, question de toucher un auditoire varié et de rajuster le tir au besoin avant la diffusion de la boîte à outils à l'échelle provinciale.

Des partenaires chevronnés

«Le rapport *Les aînés victimes d'actes criminels* (2004-2005) dévoilait que 10 % des aînés ont indiqué avoir subi une forme ou l'autre de violence. Mais avant de s'attaquer au dépistage, il faut informer les aînés, les professionnels et le public en général sur les formes d'abus et de fraudes à l'endroit des personnes âgées, en plus de promouvoir la prévention et de fournir des ressources», indique Céline Allain, coordonnatrice du projet.

Pour s'assurer de couvrir tous les aspects du sujet, le réseau FADOQ, le CSSS Cavendish et la Sûreté du Québec se sont entourés de partenaires chevronnés dans leur domaine. Cela contribue à la crédibilité du projet et permet de toucher un grand nombre d'aînés et de professionnels confrontés à cet enjeu de société.

Ces partenaires sont : la Banque du Canada, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, l'Autorité des marchés

Dénoncez les abus!

Il existe plusieurs types d'abus :

- l'abus psychologique
- la violence physique
- l'abus sexuel
- la négligence
- l'exploitation financière ou matérielle
- la violation des droits
- l'abus social ou âgisme
- l'abus systémique-institutionnel

LES RESSOURCES :

- En cas d'urgence, composez immédiatement le :
 - 9-1-1
 - 310-4141 (pour les municipalités non desservies par le 9-1-1)
 - *4141 (pour les téléphones cellulaires), 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Ligne Info-Abus : 514-489-2287, 1 888 489-2287
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels : www.cavac.qc.ca, 1 866 532-2822
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : www.cdpcj.qc.ca, 514-873-5146, 1 800 361-6477
- Le Protecteur du citoyen : www.protecteurducitoyen.qc.ca, 1 800 463-5070, ligne ATS (pour les personnes ayant une déficience auditive) : 1 866 410-0901

financiers, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, la Fédération des aînés et aînés francophones du Canada, l'Institut de sécurité de l'information du Québec, Éducaloi, les Ressources ethnoculturelles contre l'abus envers les aînés, le Centre de bénévolat de Montréal, Option consommateurs, le Service de police de la Ville de Montréal, le Centre de bénévolat de Montréal, le Centre opérationnel de la lutte au télémarketing frauduleux, le Bureau de la concurrence, le Curateur public du Québec et la Fondation FAIR.

Fiches, DVD...

Bilingues, les outils actuellement en production seront constitués de fiches explicatives sur différents types d'abus et de fraudes, accompagnées d'un DVD où l'on retrouvera six mises en situation théâtrales, d'une durée de deux à cinq minutes chacune, réalisées avec la participation d'aînés. Les contenus de ces outils sont notamment des adaptations des programmes *ABCs of Fraud* et *Vieillir en santé* en toute Sûreté.

Le matériel est destiné aux animateurs (bénévoles désignés et professionnels) des ateliers. De plus, un dépliant contenant entre autres les ressources à contacter en cas de besoin, sera remis à tous les participants. En outre, deux sections du site du réseau FADOQ, www.fadoq.ca, seront réservées au projet et des communiqués de presse ainsi que des encarts serviront à faire la promotion du projet et des ateliers dans les médias.

Par ailleurs, la boîte à outils permettra aux professionnels de différents domaines touchant la santé de mieux comprendre la problématique et de mieux intervenir, sur une base

individuelle, avec les personnes âgées qu'ils côtoient. Il faut savoir qu'au fil des ans, le réseau FADOQ a reçu de

« Dans un rapport publié en 2005, 10% des aînés ont indiqué avoir subi une forme ou l'autre de violence »

nombreux appels de professionnels de la santé ne sachant pas comment réagir devant des cas manifestes ou plus subtils d'abus et de fraude.

Pour TOUS les aînés

L'un des objectifs du projet est d'en faire profiter tous les aînés, notamment ceux issus des communautés culturelles et des communautés autochtones. D'ailleurs, une stratégie spécifique sera élaborée afin de les rejoindre.

Le réseau FADOQ et ses partenaires fourniront aussi des efforts soutenus pour faire en sorte que les aînés les plus vulnérables et ceux en perte d'autonomie soient en mesure d'assister aux ateliers.

Dernier objectif, mais non le moindre : assurer la pérennité du projet à la fin de la période de financement. Une subvention de 290 000 \$, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons du gouvernement fédéral, rend possible la réalisation de la première phase du projet. ■



Évitez les fraudes!

- Demandez toujours des renseignements écrits sur une organisation avant d'envoyer de l'argent.
- Les prix sont toujours gratuits. Ne dépensez pas d'argent pour recevoir un prix.
- Ne donnez jamais votre numéro de compte bancaire, votre numéro de carte de crédit ou votre numéro d'identification personnel (NIP).
- Ne vous sentez pas coupable de poser des questions ou de dire « non ».
- Faites attention à qui vous donnez des renseignements personnels, financiers ou autres, sur tout type de sites Internet, notamment les sites de réseautique.
- Évitez de répondre aux bannières publicitaires ou aux courriels non sollicités, même si l'offre est très alléchante.
- Ne divulguez pas votre NIP et ne l'écrivez nulle part : mémorisez-le.
- Vérifiez toujours vos relevés mensuels pour vous assurer que vous avez effectué toutes les transactions qui y sont inscrites.
- Gardez votre numéro d'assurance sociale privé. Ne l'ayez pas sur vous, à moins que ce soit indispensable.

